

DISCOURS DU PAPE LÉON XIV AUX MEMBRES DE LA FONDATION JÉRÔME LEJEUNE

Salle du Consistoire lundi 22 juin 2026

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit,
La paix soit avec vous !

Chers membres de la Fondation,
Chers parents du Vénérable Professeur Jérôme Lejeune,
Chers amis,

C'est une joie de marquer le centenaire de la naissance de Jérôme Lejeune avec vous, membres de la Fondation qui porte son nom et qui poursuit son œuvre.

Touché par la détresse des enfants porteurs d'handicap, le Professeur Lejeune leur a consacré sa vie de chercheur scientifique. Sa plus fameuse découverte, celle de l'anomalie chromosomique responsable de la trisomie 21, fit de lui le précurseur de la génétique moderne, reconnu dans le monde entier ; la longue liste de ses titres honorifiques en témoigne. Mais il fut aussi un médecin par vocation et n'eut de cesse de travailler pour trouver un traitement, afin de soulager la détresse de ses patients qu'il appelait « les pauvres parmi les pauvres ». Il défendit ardemment la vie et la dignité des plus fragiles, fût-ce au prix de sa carrière : « La médecine – aimait-il affirmer – c'est la haine de la maladie et l'amour du malade ».

Conscient de l'excellence académique du Professeur Lejeune et de son inlassable dévouement pour l'Église, le Pape saint Paul VI le nomma membre de l'Académie Pontificale des Sciences. Par la suite, comme vous le savez, sa profonde amitié nouée avec saint Jean-Paul II et leur vision commune en faveur de la défense de la vie ont été à l'origine de la création de l'Académie Pontificale pour la Vie, que le Professeur Lejeune voyait comme institution nécessaire face à la multiplication des menaces contre la vie.

Homme de science et de sagesse, Jérôme Lejeune a rapidement compris que sa découverte scientifique serait utilisée pour éradiquer les personnes porteuses de trisomie 21 avant leur naissance. Il n'hésita pas alors à se faire leur avocat, dénonçant la transgression du serment d'Hippocrate et ce nouvel eugénisme, qu'il qualifiait de « racisme chromosomique ». Ses prises de parole prophétiques le conduisirent à défendre la vie de toute personne humaine en référence à l'inviolable dignité qui a son origine dans l'acte créateur de Dieu. Il interpela à cet égard et conseilla des institutions et des souverains du monde entier. Ce combat lui valut d'être malmené dans certains milieux scientifiques.

Le Professeur Lejeune était conscient que si la technique peut aider la médecine, elle ne saurait en revanche la remplacer. De plus, il savait que la technique peut être utilisée contre la médecine – qui est par nature au service de la vie –, ainsi que cela se vérifie lorsque la technique échappe à tout contrôle éthique indispensable et que prévalent des calculs d'efficacité, de rentabilité ou d'utilité. Or, la valeur de la personne ne dépend pas de ce qu'elle réalise ou produit. C'est pourquoi, jamais un médecin ne devrait se permettre, sur la base d'algorithmes de laboratoire, de

décider de la vie de tel embryon ou de telle personne âgée ! Jamais la médecine ne pourra se faire la servante de la mort programmée !

Chers amis, aujourd'hui, la Fondation Lejeune, dont vous êtes des membres actifs, poursuit l'œuvre initiée par le Professeur Lejeune dans les trois dimensions de la recherche, du soin et de la défense inconditionnelle de la personne humaine. Je me réjouis de la place que vous occupez au plan mondial dans la recherche sur les déficiences intellectuelles d'origine génétique. Vous avez aussi créé et soutenez l'Institut Jérôme Lejeune, lequel reçoit en consultation des milliers de patients souffrant de différents handicaps mentaux.

Je tiens à vous exprimer mes encouragements dans votre engagement en faveur de la vie et de la dignité humaine, et notamment auprès des pouvoirs publics. Je sais que vous intervenez régulièrement dans les débats de société afin de protéger chaque personne dans toutes les circonstances de son existence. Mais je vous sais également attentifs à développer la culture de vie à travers la Chaire internationale de bioéthique, qui délivre une formation académique aux différents acteurs en ce domaine : soignants, juristes et philosophes. Soyez remerciés de cette formation que vous dispensez auprès d'hommes et de femmes, qui demain pourront ainsi contribuer à garantir une éthique médicale au service de la dignité humaine et de la vie.

À vous, chers amis porteurs de trisomie 21 et à vos parents, à vous les enfants du Vénérable Professeur Lejeune présents ce matin, à vous tous, membres des Fondations Jérôme Lejeune d'Espagne, d'Argentine et des États-Unis, et enfin à vous, membres venus du Portugal, d'Italie, de Tunisie, de Côte d'Ivoire et de Corée, je souhaite vous exprimer ma satisfaction devant l'œuvre que, en tant que laïcs, vous poursuivez dans la charité de la vérité, sur les pas du Vénérable Jérôme Lejeune. Soyez comme lui des témoins engagés dans la société, au service de la recherche constante du bien commun. Il s'agit là du premier grand principe de l'enseignement social de l'Eglise, et de la « forme sociale » de la dignité reconnue à chacun (Magnifica humanitas, n. 59). Le bien commun n'exclut aucun de ceux qui ont été créés à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Le message et l'œuvre du Vénérable Jérôme Lejeune reposent sur l'universalité de la raison et du cœur conjugués. Puisse-t-il inspirer le courage de la vérité aux nombreux jeunes et professionnels désireux de cohérence ; puisse-t-il les aider à unir sans raideur, la raison et la foi, la parole et les actes, l'absence de jugement sur les personnes et le rejet du mensonge.

Je vous confie à l'intercession de Notre-Dame, en lui demandant de guider vos pas, de soutenir vos efforts et de répandre sa tendresse sur toutes les personnes fragiles. À vous tous ici présents, j'impartis de grand cœur ma Bénédiction apostolique, que j'étends à tous les membres de la Fondation, à leurs familles et aux « chers protégés » de Jérôme Lejeune. Merci.

DISCORSO DI PAPA LEONE XIV AI MEMBRI DELLA FONDAZIONE JÉRÔME LEJEUNE

Sala del Concistoro, **lunedì 22 giugno 2026**

Nel nome del Padre, del Figlio e dello Spirito Santo.
La pace sia con voi!

Cari membri della Fondazione,

Cari genitori del Venerabile Professore Jérôme Lejeune,
Cari amici,

È una gioia celebrare il centenario della nascita di Jérôme Lejeune con voi, membri della Fondazione che porta il suo nome e che continua la sua opera.

Toccato dall'angoscia dei bambini con disabilità, il professor Lejeune ha dedicato loro la sua vita di ricercatore scientifico. La sua scoperta più famosa, quella dell'anomalia cromosomica responsabile della trisomia 21, lo ha fatto il precursore della genetica moderna, riconosciuto in tutto il mondo; la lunga lista dei suoi titoli onorifici lo testimonia. Ma era anche un medico per vocazione e non ha smesso di lavorare per trovare un trattamento, al fine di alleviare l'angoscia dei suoi pazienti che chiamava "i poveri tra i poveri". Ha difeso ardentemente la vita e la dignità dei più fragili, anche se al prezzo della sua carriera: "La medicina - amava affermare - è l'odio della malattia e l'amore per il malato".

Consapevole dell'eccellenza accademica del Professor Lejeune e della sua instancabile dedizione per la Chiesa, Papa San Paolo VI lo nominò membro della Pontificia Accademia delle Scienze. In seguito, come sapete, la sua profonda amicizia con San Giovanni Paolo II e la loro visione comune a favore della difesa della vita furono all'origine della creazione della Pontificia Accademia per la Vita, che il Professor Lejeune vedeva come un'istituzione necessaria di fronte alla moltiplicazione delle minacce contro la vita.

Uomo di scienza e saggezza, Jérôme Lejeune ha subito capito che la sua scoperta scientifica sarebbe stata utilizzata per sradicare le persone portatrici di trisomia 21 prima della loro nascita. Non esitò allora a farsi il loro avvocato, denunciando la trasgressione del giuramento di Ippocrate e questo nuovo eugenetico, che qualificava come "razzismo cromosomico". I suoi interventi profetici lo portarono a difendere la vita di ogni persona umana in riferimento alla dignità inviolabile che ha la sua origine nell'atto creativo di Dio. Interpellò a questo proposito e consigliò istituzioni e sovrani di tutto il mondo. Questa lotta gli valse di essere maltrattato in alcuni ambienti scientifici.

Il professor Lejeune era consapevole che se la tecnica può aiutare la medicina, non poteva sostituirla. Inoltre, sapeva che la tecnica può essere utilizzata contro la medicina - che è per natura al servizio della vita -, così come ciò si verifica quando la tecnica sfugge a qualsiasi controllo etico indispensabile e che prevalgono calcoli di efficienza, redditività o utilità. Tuttavia, il valore della persona non dipende da ciò che realizza o produce. Ecco perché, un medico non dovrebbe mai permettersi, sulla base di algoritmi di laboratorio, di decidere della vita di un tale embrione o di una persona così anziana! La medicina non potrà mai farsi la serva della morte programmata!

Cari amici, oggi, la Fondazione Lejeune, di cui siete membri attivi, continua l'opera iniziata dal professor Lejeune nelle tre dimensioni della ricerca, della cura e della difesa incondizionata della persona umana. Sono lieto del posto che occupate a livello mondiale nella ricerca sulle disabilità intellettive di origine genetica. Lei ha anche creato e sostiene l'Istituto Jérôme Lejeune, che riceve in consultazione migliaia di pazienti affetti da diverse disabilità mentali.

Vorrei esprimervi il mio incoraggiamento nel vostro impegno a favore della vita e della dignità umana, e in particolare nei confronti delle autorità pubbliche. So che interviene regolarmente nei dibattiti della società per proteggere ogni persona in tutte le circostanze della sua esistenza. Ma so anche che siete attenti a sviluppare la cultura della vita attraverso la Cattedra internazionale di bioetica, che offre una formazione accademica ai diversi attori in questo campo: assistenti, giuristi e filosofi. Grazie per questa formazione che impartite a uomini e donne, che domani potranno così contribuire a garantire un'etica medica al servizio della dignità umana e della vita.

A voi, cari amici portatori di sindrome di Down e ai vostri genitori, a voi figli del Venerabile Professor Lejeune presenti questa mattina, a tutti voi, membri delle Fondazioni Jérôme Lejeune di Spagna, Argentina e Stati Uniti, e infine a voi, membri provenienti dal Portogallo, dall'Italia, dalla

Tunisia, dalla Costa d'Avorio e dalla Corea, desidero esprimervi la mia soddisfazione di fronte all'opera che, come laici, perseguite nella carità della verità, sulle orme del Venerabile Jérôme Lejeune. Siate come lui dei testimoni impegnati nella società, al servizio della costante ricerca del bene comune. Si tratta qui del primo grande principio dell'insegnamento sociale della Chiesa, e della "forma sociale" della dignità riconosciuta a ciascuno (Magnifica humanitas, n. 59). Il bene comune non esclude nessuno di coloro che sono stati creati a immagine e somiglianza di Dio.

Il messaggio e l'opera del Venerabile Jérôme Lejeune si basano sull'universalità della ragione e del cuore coniugati. Possa ispirare il coraggio della verità ai numerosi giovani e professionisti desiderosi di coerenza; possa aiutarli a unire senza rigidità, la ragione e la fede, la parola e i fatti, l'assenza di giudizio sulle persone e il rifiuto della menzogna. Vi affido all'intercessione di Notre-Dame, chiedendole di guidare i vostri passi, di sostenere i vostri sforzi e di diffondere la sua tenerezza su tutte le persone fragili. A tutti voi qui presenti, imparto con grande cuore la mia Benedizione Apostolica, che estendo a tutti i membri della Fondazione, alle loro famiglie e ai "cari protetti" di Jérôme Lejeune. Grazie.

DISCOURS DU PAPE LÉON XIV
AUX MEMBRES DE LA FONDATION JÉRÔME LEJEUNE

Salle du Consistoire
Lundi 22 juin 2026

[Multimédia]

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit,
La paix soit avec vous !

Chers membres de la Fondation,
chers parents du Vénérable Professeur Jérôme Lejeune,
chers amis,

c'est une joie de marquer le centenaire de la naissance de Jérôme Lejeune avec vous, membres de la Fondation qui porte son nom et qui poursuit son œuvre.

Touché par la détresse des enfants porteurs d'handicap, le Professeur Lejeune leur a consacré sa vie de chercheur scientifique. Sa plus fameuse découverte, celle de l'anomalie chromosomique responsable de la trisomie 21, fit de lui le précurseur de la génétique moderne, reconnu dans le monde entier ; la longue liste de ses titres honorifiques en témoigne. Mais il fut aussi un médecin par vocation et n'eut de cesse de travailler pour trouver un traitement, afin de soulager la détresse de ses patients qu'il appelait « les pauvres parmi les pauvres ». Il défendit ardemment la vie et la dignité des plus fragiles, fût-ce au prix de sa carrière : « La médecine – aimait-il affirmer – c'est la haine de la maladie et l'amour du malade ».

Conscient de l'excellence académique du Professeur Lejeune et de son inlassable dévouement pour l'Église, le Pape saint Paul VI le nomma membre de l'Académie Pontificale des Sciences. Par la

suite, comme vous le savez, sa profonde amitié nouée avec saint Jean-Paul II et leur vision commune en faveur de la défense de la vie ont été à l'origine de la création de l'Académie Pontificale pour la Vie, que le Professeur Lejeune voyait comme institution nécessaire face à la multiplication des menaces contre la vie.

Homme de science et de sagesse, Jérôme Lejeune a rapidement compris que sa découverte scientifique serait utilisée pour éradiquer les personnes porteuses de trisomie 21 avant leur naissance. Il n'hésita pas alors à se faire leur avocat, dénonçant la transgression du serment d'Hippocrate et ce nouvel eugénisme, qu'il qualifiait de « racisme chromosomique ». Ses prises de parole prophétiques le conduisirent à défendre la vie de toute personne humaine en référence à l'inviolable dignité qui a son origine dans l'acte créateur de Dieu. Il interpela à cet égard et conseilla des institutions et des souverains du monde entier. Ce combat lui valut d'être malmené dans certains milieux scientifiques.

Le Professeur Lejeune était conscient que si la technique peut aider la médecine, elle ne saurait en revanche la remplacer. De plus, il savait que la technique peut être utilisée contre la médecine – qui est par nature au service de la vie –, ainsi que cela se vérifie lorsque la technique échappe à tout contrôle éthique indispensable et que prévalent des calculs d'efficacité, de rentabilité ou d'utilité. Or, la valeur de la personne ne dépend pas de ce qu'elle réalise ou produit. C'est pourquoi, jamais un médecin ne devrait se permettre, sur la base d'algorithmes de laboratoire, de décider de la vie de tel embryon ou de telle personne âgée ! Jamais la médecine ne pourra se faire la servante de la mort programmée !

Chers amis, aujourd'hui, la Fondation Lejeune, dont vous êtes des membres actifs, poursuit l'œuvre initiée par le Professeur Lejeune dans les trois dimensions de la recherche, du soin et de la défense inconditionnelle de la personne humaine. Je me réjouis de la place que vous occupez au plan mondial dans la recherche sur les déficiences intellectuelles d'origine génétique. Vous avez aussi créé et soutenez l'Institut Jérôme Lejeune, lequel reçoit en consultation des milliers de patients souffrant de différents handicaps mentaux.

Je tiens à vous exprimer mes encouragements dans votre engagement en faveur de la vie et de la dignité humaine, et notamment auprès des pouvoirs publics. Je sais que vous intervenez régulièrement dans les débats de société afin de protéger chaque personne dans toutes les circonstances de son existence. Mais je vous sais également attentifs à développer la culture de vie à travers la Chaire internationale de bioéthique, qui délivre une formation académique aux différents acteurs en ce domaine : soignants, juristes et philosophes. Soyez remerciés de cette formation que vous dispensez auprès d'hommes et de femmes, qui demain pourront ainsi contribuer à garantir une éthique médicale au service de la dignité humaine et de la vie.

À vous, chers amis porteurs de trisomie 21 et à vos parents, à vous les enfants du Vénérable Professeur Lejeune présents ce matin, à vous tous, membres des Fondations Jérôme Lejeune d'Espagne, d'Argentine et des États-Unis, et enfin à vous, membres venus du Portugal, d'Italie, de Tunisie, de Côte d'Ivoire et de Corée, je souhaite vous exprimer ma satisfaction devant l'œuvre que, en tant que laïcs, vous poursuivez dans la charité de la vérité, sur les pas du Vénérable Jérôme Lejeune. Soyez comme lui des témoins engagés dans la société, au service de la recherche constante du bien commun. Il s'agit là du premier grand principe de l'enseignement social de l'Eglise, et de la « forme sociale » de la dignité reconnue à chacun (*Magnifica humanitas*, n. 59). Le bien commun n'exclut aucun de ceux qui ont été créés à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Le message et l'œuvre du Vénérable Jérôme Lejeune reposent sur l'universalité de la raison et du cœur conjugués. Puisse-t-il inspirer le courage de la vérité aux nombreux jeunes et professionnels désireux de cohérence ; puisse-t-il les aider à unir sans raideur, la raison et la foi, la parole et les actes, l'absence de jugement sur les personnes et le rejet du mensonge.

Je vous confie à l'intercession de Notre-Dame, en lui demandant de guider vos pas, de soutenir vos efforts et de répandre sa tendresse sur toutes les personnes fragiles. À vous tous ici présents, j'impartis de grand cœur ma Bénédiction apostolique, que j'étends à tous les membres de la Fondation, à leurs familles et aux « chers protégés » de Jérôme Lejeune. Merci.